

Avis de constitution

SOCIETE « GO INFINITY »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ANONO VILLAGE
RUE PRINCIPALE, Lot 595, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GO INFINITY »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE:
Transport Routier De Voyageurs,
location de bus, fret de marchandises, conseil en
transport, agroalimentaire, gestion immobilière, BTP,
représentation commerciales.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ANONO VILLAGE
RUE PRINCIPALE, Lot 595, Ilot 10

Dirigeant(s) M BAI BADARA FRANCK OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03679 du 20/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47799/GTCA/RC/2025 du 20/08/2025

